



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 72
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans le cadre du soutien à la Vie Associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 37 960 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 24 400 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ÉCHIQUIER CLERMONTOIS ARVERNE

Nombre de participants attendus : 120

L'association a pour but l'enseignement, la pratique ludique et sportive du jeu d'échecs dans son local et hors de celui-ci.

L'action de l'Échiquier Clermontois est de proposer un tournoi annuel, de haut niveau, d'une durée de quatre jours, sur l'Auvergne, avec la participation de joueurs titrés nationalement et internationalement. Cet « Open d'Échecs » qui se tiendra en février 2022, à Terre de Jeux, servira d'entraînement aux adolescents qualifiés pour le championnat de France Jeunes, ainsi que de support aux championnats régionaux.

Budget de l'action :	7 625 €
Subvention accordée en 2020 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

ASSOCIATION DES AMIS DE L'HUMANITÉ PUY DE DÔME

Nombre de participants attendus : 200

L'association a pour objet dans la diversité des opinions de ses membres d'ouvrir un espace de dialogues, de rencontres, de conférences, de confrontations, de suggestions pour celles et ceux qui considèrent l'existence de l'Humanité comme une garantie indispensable au pluralisme.

Elle a organisé une journée festive, à la Maison du peuple, pour commémorer les 150 ans de la Commune de Paris, en partenariat avec l'association « les amis du temps des cerises ».

Lors de cette journée le public a pu bénéficier des conférences, d'une exposition, du cinéma et du théâtre.

Budget de l'action :	4 250 €
Subvention accordée en 2020 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

CLERMONT PÉTANQUE AUVERGNE

Nombre de participants attendus : 9

Cette association a pour but d'organiser tout évènement en lien avec la pétanque et plus largement avec tous les jeux de boule reconnus dans le monde.

Elle souhaite accompagner un groupe de jeunes à Saint-Yrieix (Charente) pour qu'ils participent à une compétition nationale jeune.

Budget de l'action :	1 591 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

ŒUVRES HOSPITALIÈRES FRANÇAISES DE L'ORDRE DE MALTE

Nombre de participants attendus : 10

L'Ordre de Malte a pour objet d'apporter une aide aux personnes affectées, notamment par la maladie, le handicap, la dépendance, ...

La Ville propose d'apporter un soutien ponctuel à l'Ordre de Malte pour les activités qu'elle développe, et notamment les sessions de formation aux premiers secours qu'elle offre aux salariés et bénévoles des associations.

Budget de l'action :	2 000 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	4 500 €
Subvention proposée :	1 000 €

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Nombre de participants attendus : 6

L'objet de l'association est de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme.

Une équipe de 6 jeunes scouts (17-21 ans) va partir en camp en coopération au Sénégal, plus particulièrement dans un centre de loisirs à quelques kilomètres de Dakar. Lors de ce séjour, ils animeront des jeux, des activités de promotion de la lecture et participeront à la rénovation de salle de classe pour les enfants sénégalais.

Budget de l'action :	7 730 €
Subvention accordée en 2020 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 200 €
Subvention proposée :	600 €

JURASSIK'PLASTIK

Nombre de participants attendus : 294 127

L'objet de l'association est le recyclage et la transformation des objets en plastique du quotidien.

L'activité se déroule sur trois axes : la collecte, la revalorisation/transformation et des ateliers pédagogiques.

C'est pour ces derniers que l'association sollicite le soutien de la Ville.

Lors de ceux-ci plusieurs thématiques pourront être abordées :

- Valorisation du tri des déchets qui permet le recyclage des matières ;
- Découverte des différents types de plastique et de leur particularité ;
- Initiation à la thermo-formation ;
- ...

Budget de l'action :	59 836 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	6 000 €
Subvention proposée :	6 000 €

L'ESTRAN

Nombre de participants attendus : 3 500

L'Estran est une association dont l'objet est :

- d'organiser et gérer la mutualisation des moyens d'agir entre ses membres, en rapport avec les locaux partagés dit « l'Estran » ;
- d'animer les liens entre ses membres ;
- de participer à l'animation des milieux dans lesquels elle agit : quartiers, réseaux inter-associatif, ...

Elle fonctionne et est animée selon les règles de la coopération entre ses 14 associations locataires : CREFAD Auvergne, Terre de liens Auvergne, Caciaura, Ilôts des paysans, MAGE, Couveuse régionale Start'Ter, Réseau des CREFAD, Réseau des cafés culturels et cantines associatifs, Celavar, Coopérative Auvergnate de l'Alimentation de Proximité, Les Petits Frères des Pauvres, Axotolt, Cotravaux et Matières Vives.

Les locaux ne répondent plus aux normes d'accueil du public, d'isolation thermique et sanitaire, ils vont être réaménagés.

En proposant de subventionner l'Estran, la Ville souhaite soutenir ses 14 associations locataires dont le fonctionnement va fortement être impacté par les travaux.

Budget de l'action :	83 200 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	30 000 €
Subvention proposée :	14 000 €

DELIBERATION

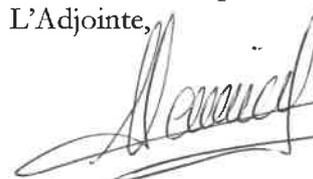
Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

22 DEC 2021

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,

Manuela FERREIRA DE SOUSA